

Appareils élévateurs verticaux pour personnes à mobilité réduite : règles de sécurité pour la construction et l'installation.

C'est la norme française pour les élévateurs. Elle peut être utilisée comme guide pour l'analyse de risque afin de concevoir l'appareil sans perdre de vue que seules les exigences essentielles de la Directive Machine doivent être respectées.

Dans l'état actuel de la réglementation, les dimensions minimales de la plateforme des EPMR installés dans les ERP, sont définies dans la norme **NFP82222**, soit 900mm x 1400mm dans le cas de simple service ou de services opposés. Une norme européenne harmonisée EN 81-41 est actuellement en cours de rédaction.